

Déclaration du Conseil Communal de la Jeunesse de Gbomblora sur l'installation et l'Exploitation d'or par une société Minière dans le Village de Ouadaradouo aux abords du fleuve PONI

La Jeunesse de la commune rurale de Gbomblora a appris avec regret l'installation et l'exploitation d'une société minière aux abords du fleuve PONI plus précisément dans le village de Ouadaradouo et environnant. A en croire au Président du Comité Villageois de développement (CVD), du village de Ouadaradouo les faits remontent à juillet 2023, lorsque les riverains ont été surpris de l'installation d'une mine d'extraction d'or dénommée LSM Gold Corporation sans avoir été informés au préalable. La population a donc manifesté son mécontentement et le Président CVD a informé le Chef de canton d'Iridiaka ainsi que le Préfet par ailleurs Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Gbomblora.

Suite à cette démarche, le Chef de canton d'Iridiaka s'est rendu sur les lieux et a déclaré qu'il est inadmissible de mener les activités de telle envergure dans un fleuve. « l'eau c'est la vie, le fleuve est sacré, le fleuve est un grand patrimoine » a-t-il dit, avant d'ordonner le départ de la société LSM Gold Corporation. Le Président du CVD informe le responsable de la société qui a accepté de quitter les lieux.

Quelques jours plus tard le chef de canton d'Iridiaka a joint le Président CVD par téléphone lui demandant de passer ils vont échanger. Le CVD a répondu à son appel. Le chef de canton d'Iridiaka dit au CVD qu'après échanges avec les responsables de la société, un certain SOMDA, et le chef de canton de Gaoua, l'exploitation du fleuve pourrait être bénéfique pour la population. Surpris par ce

rétropédalage, le Président CVD a souhaité que le chef de canton d'Iridiaka revienne dans le village pour donner l'information à la population.

A leur grande surprise, les responsables de la société minière sont revenus sous escorte de la gendarmerie de Gaoua et de Gbomblora dire qu'ils ont trouvé un accord avec les autorités de la commune de Midebdo et qu'ils vont s'installer à Torkouora un village voisin qui partage le même fleuve que le village de Ouadaradouo. C'est par cette manière que la société a repris de bel son exploitation dans le fleuve et sous le contrôle des forces de l'ordre notamment la gendarmerie qui a sécurisé pendant près d'un mois avant de se retirer.

Souffrant le martyr et ne sachant plus à quel saint se vouer, la jeunesse de Ouadaradouo a porté le problème au Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) de Gbomblora. Ensemble, ils sont allés à la rencontre du Préfet par ailleurs Président de la Délégation Spéciale (PDS) de la commune de Gbomblora afin de comprendre. En l'absence du Préfet, ils ont été reçus par le secrétaire général de la mairie qui les a écoutés et les a rassurés que c'est une société qui n'a pas de documents officiels et par conséquent le PDS a pris une note pour suspendre les activités.

Quelques jours après, une délégation du village est revenue signaler au préfet que malgré sa note les activités se mènent toujours dans le fleuve. Le préfet demande à la délégation de faire un écrit demandant l'arrêt des activités et déposer à son niveau. Le village, après concertation, a jugé bon de ne pas faire cet écrit car selon les villageois, la société est installée illégalement et le préfet refuse de prendre une décision sérieuse en tant que premier responsable de la commune.

La lutte contre cette exploitation anarchique du fleuve PONI a connu un rebondissement dans ce mois de décembre au regard des souffrances de certains riverains qui ont de nouveau approché le Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) de Gbomblora. Le CCJ a entendu leur cri et a tenu une rencontre d'échanges le 09 Déc 2023 à la mairie avec les responsables de la zone concernée à savoir Tankpol,

Wankindouo, Tionfara, Ouolnora, Ouadaradouo, Tiomolo et Sansana. Après la rencontre, une délégation est allée le 12 Déc 2023 échanger avec le préfet qui dit être au courant du site de Ouadaradouo et a affirmé que le dossier se situe au Haut-Commissariat et au Gouvernorat.

N'ayant pas de réponse satisfaisante, le Conseil Communal de la Jeunesse a décidé de convoquer une autre rencontre d'échanges le 18 Décembre 2023 à la mairie avec les riverains, adressant des notes d'invitation au PDS, au Secrétaire général de la mairie, aux chefs des cantons, aux chefs coutumiers et religieux, aux présidents CVD de certains villages, aux différents services et leaders d'OSC. Pour des raisons qu'il ignore, le CCJ a déploré l'absence du Président de la Délégation Spéciale et qui a d'ailleurs donné l'ordre aux autres services de ne pas participer à la rencontre. Seul le service de l'agriculture était représenté.

Suite à son attitude à l'endroit du Conseil Communal de la Jeunesse et de la population en général, au lendemain de la rencontre, le 19 Décembre 2023, la jeunesse de la commune s'est rendue sur les deux sites d'exploitation et a demandé l'arrêt des travaux en attendant qu'une solution idoine soit trouvée.

Sur les lieux de l'exploitation, le constat est alarmant. Toute la forêt le long du fleuve du PONI a été détruite. L'exploitation se fait à l'intérieur du fleuve avec l'utilisation des produits chimiques. Lors des échanges, il ressort que certains riverains ont fait six jours sans eau du fait de l'exploitation de la société dans le fleuve, puisque c'est dans ce fleuve qu'ils s'approvisionnent en eau de boisson. Certains n'ayant pas le choix boivent cette eau en y ajoutant la cendre comme désinfectant. Les éleveurs ne savent plus où abreuver leur troupeau, les femmes ne savent plus où aller faire l'exploitation artisanale pour subvenir aux besoins de leurs familles. D'autres sont devenus étrangers sur leur propre terre. Y a-t-il plus terroriste que cette société minière avec la bénédiction de certaines autorités administratives et coutumières ?

Au regard de tout ce qui précède le conseil Communal de la Jeunesse de Gbomblora exige :

- 1. Une implication des plus hautes autorités administratives de notre pays dans cette affaire afin de protéger la vie humaine et éviter le pire ;**
- 2. Une transparence et crédibilité des autorités administratives et coutumières dans la gestion des affaires de la commune rurale de Gbomblora ;**
- 3. Une forte Implication de la Jeunesse et des populations locales dans la gestion des affaires de la commune ;**
- 4. La Résolution des Différends avec la Population Riveraine de Ouadaradouo et les villages qui partagent le fleuve PONI ;**
- 5. Un plan de Gestion des Risques et Mesures d'Atténuation ;**
- 6. La prise en Compte de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) ;**
- 7. La mise en Place d'un PGES par des Experts Hygiène Santé et Environnement (HSE) ;**
- 8. La Transparence dans la gestion du Fond Minier de Développement ;**
- 9. Le respect de tous les textes en vigueur dans notre pays en matière d'exploitation minière et environnementale.**

Fait à Gbomblora, le 26 Décembre 2023

Kermouté KAMBOU, Président du Conseil Communal de la Jeunesse de Gbomblora

Contact : 07 32 97 08